

DÉVELOPPEMENT DURABLE...  
AGENDA 21  
ÇA VEUT DIRE QUOI ?

EUH...  
...

HEM...

BEN...

## Rien de durable sans les familles

Le Développement Durable (DD), ce n'est pas qu'une affaire d'expert : chacun peut agir à son niveau. Mais qu'est-ce qui est efficace, pratique, économique ? L'Agenda 21 des familles propose à 20 familles volontaires de les aider à répondre à ces questions.

L'UDAF, association reconnue d'utilité publique, représente officiellement l'ensemble des familles du département auprès des pouvoirs publics en désignant des délégués à divers conseils, commissions, organismes de l'État ou des collectivités (CAF, MDPH...). Elle rassemble 43 associations, deux fédérations et deux groupements familiaux. Son rôle est aussi de donner un avis aux pouvoirs publics les questions d'ordre familial, de gérer des services familiaux (service de protection des majeurs protégés, *Une heure pour un enfant*, *Lire et Faire re*, *Réseau d'Écoute d'Appui et Accompagnement des Parents [REAAP 04]...*) et de défendre les intérêts moraux et matériels des familles, en exerçant l'action civile devant les juridictions.

Le DD doit permettre d'utiliser les ressources naturelles et humaines pour atteindre des objectifs socio-économiques, sans nuire à l'environnement, en préservant les intérêts des générations futures. Il y a globalement une prise de conscience sur la nécessité de faire évoluer notre modèle de développement, mais, au quotidien, nous ne savons pas toujours comment nous y prendre. Considérant que les familles peuvent jouer un rôle primordial dans cette sensibilisation, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et ses partenaires\* ont souhaité, dans le cadre de l'agenda 21 département-

tal, initié et financé par le Conseil Général, réaliser une approche expérimentale intitulée Agenda 21 des familles.

Cette démarche s'adresse à 20 familles volontaires qui seront suivies et aidées, durant une année et demie (jusqu'en juin 2015). L'objectif, après un diagnostic des pratiques, est de leur donner des clés de compréhension des enjeux du DD dans leur vie quotidienne. Des rencontres avec des professionnels (réunions d'information, ateliers thématiques, conseils personnalisés) et des échanges avec les autres foyers pourront guider les participants vers un changement progressif des actes

du quotidien et des habitudes de consommation (alimentation, eau, énergie, déchets, déplacement...), en fonction des moyens et des motivations de chacun. Cette expérience se fera sur le territoire de la Communauté de communes Moyenne Durance. Nous suivrons cette expérience au fur et à mesure de son déroulement.

\* Le Centre social La Marelle, le Point Rencontre (épicerie solidaire), le CCAS de Château Arnoux-Saint-Auban, l'association GESPER (promotion de pratiques respectueuses de l'environnement), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), le Sydevom (Syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères), l'Espace Info Energie du PACT04 (maintien et accès dans le logement), la crèche Halte Garderie « Les Canailous ».

L'UDAF recherche  
**20 familles volontaires du territoire Moyenne Durance**, représentatives de la diversité de la population (âges, activités, difficultés...)  
Adressez votre candidature à Alexandra Montoya  
UDAF  
39 boulevard Victor Hugo  
04 000 Digne-les-Bains  
amontoya@udaf04.unaf.fr  
www.udaf04.fr